

# Etat d'avancement du programme



- 222 conventions signées au 21 janvier 2019**
- 148 Directeurs/Chefs de projets identifiés**
  - dont **64** postes financés par l'Anah pour plus d'1 million € de subventions
- 51 OPAH RU en cours sur les sites ACV**
  - Dont 2 dans les Hauts-de-France

## Prochaines échéances



- Janvier** – Edition de la V2 du Guide Action Cœur de Ville
- Fin janvier** – Publication de la circulaire ORT en site ACV
- 14 février** – Date limite de la remise de candidature à l'appel à projet « Réinventons nos cœurs de ville »
- 19 mars 2019** – Colloque « Innovation et Villes moyennes » à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine
- Mars 2019** – Groupe de travail habitat au CGET

# Modalité d'intervention de l'Anah



Un budget de 1,2 milliards € réservé au programme ACV

## ■ Aide à l'ingénierie : 140 millions €

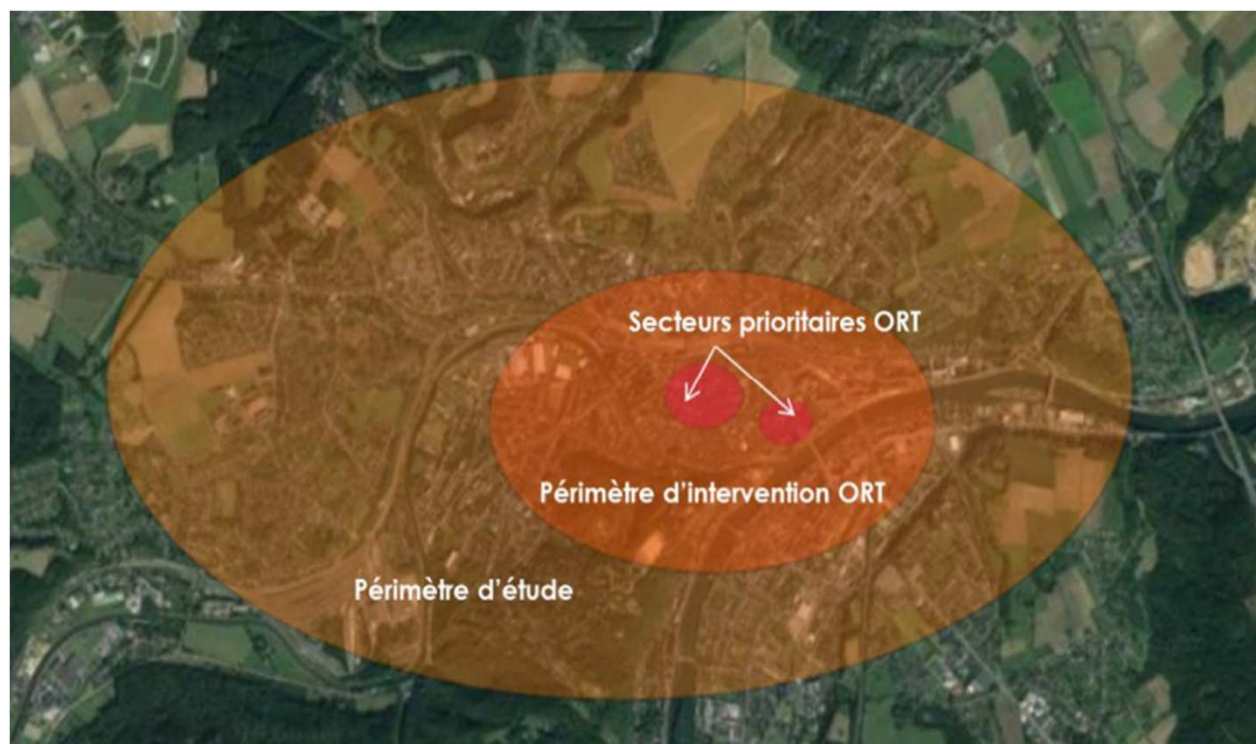
- 25 millions d'euros pour le cofinancement de la direction de projet dédiée à la démarche ;
- 50 millions d'euros pour le cofinancement des dépenses d'études ;
- 65 millions d'euros pour le suivi-animation des Projets.

## ■ Aide aux travaux dont notamment : 1,04 milliards €

- 1 milliard d'euros d'aides aux travaux pour la réhabilitation, l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements et des immeubles.
- 40 millions d'euros pour éradiquer les poches d'habitat indigne
- 20 millions d'euros dans des expérimentations

# ORT et opérations programmées

- Diffusion prochaine de la circulaire sur les conditions et modalités de transformation des conventions Action cœur de Ville en convention d'ORT
  
- Points d'attention
  - Articulation OPAH RU et secteur prioritaire ORT
  - Multipolarité dans même ville ou dans une autre ville de l'EPCI



# Création du dispositif de défiscalisation « Denormandie ancien »



- Ciblage des villes Action Cœur de Ville et ORT
- Objectif de favoriser l'acquisition de logements avec travaux en centre-ville
- Plafond de 300 000 euros avec des travaux de rénovation représentant au moins 25% du coût de l'opération
- Défiscalisation de 12% à 21%
- Durée d'engagement de location pendant 6 à 9 ans